



COMMUNIQUE DU 22 AVRIL 2010

UN NOUVEAU MODE DE REMUNERATION : LE TARIF HORAIRE

Les médecins **généralistes libéraux dévissent leurs plaques et les soins MOST sont de plus en plus administrés par des non médecins** : le parallèle est évident.

Seuls nos gouvernants pensent **calmer les esprits en daignant augmenter d'un euro symbolique** la consultation dans un an ... s'ils tiennent leur parole, ce qu'ils ne nous ont pas habitué à faire.

Alors si les pouvoirs publics veulent réellement garder de vrais médecins libéraux, et puisque notre consœur le Dr Elisabeth HUPPERT, chargée par le Président de la République de « soigner le corps médical », affirme que **la question centrale est le mode de rémunération**, pourquoi ne pas adopter **un vrai mode de rémunération libéral : le tarif horaire !**

Le principe du tarif horaire est admis universellement dans toutes les composantes du monde libéral à travers le monde et fait l'unanimité.

Arrêtons de mendier euro par euro et **évaluons dignement ce que nous valons** sans honte ni complexes mais avec l'humanisme qui a toujours caractérisé le corps médical. Les réévaluations se feraient automatiquement sur un ou des indices à définir.

Ce tarif horaire permettra aussi de donner une **indication sur le tact et mesure du secteur 2**, notion vague qui laisse les caisses seules juges aléatoires de leurs décisions.

Alors halte aux humiliations inutiles, et si vous voulez, Messieurs, que la médecine ne soit pas désertée par les libéraux, rendez son exercice un peu plus libéral et sortez la du carcan où vous l'avez enfermée.

La solution est simple comme d'habitude : **vous voulez des médecins libéraux ? Rendez leur leur exercice libéral et ils retrouveront le plaisir d'exercer !**

Dr Meyer SABBAH
Président de l'UNION COLLEGIALE
06 12 55 29 63